

# CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

## CORRIGE

( Note au jury)

Qualité des cadrages	/4
Pertinence du choix des plantes et des plans par rapport aux formats et à la demande	/4
Maîtrise technique dans l'expression en noir et blanc	/4
Maîtrise technique dans l'expression en couleur	/6
Soin et application	/2

Groupement inter académique II		Session 2003	Code 2-0086	
Examen et spécialité CAP PHOTOGRAPHE				
Intitulé de l'épreuve EP3 Arts appliqués				
Type <b>CORRIGÉ</b>	Facultatif : date et heure	Durée 2 h 30	Coefficient 2	N° de page / total CB 1/1